



**Mairie
d'ESCAUDŒUVRES**

59161

Tél : 03.27.72.70.70

Fax : 03.27.72.70.92

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU LUNDI 4 MAI 2015 A 19 HEURES**

Suite à la convocation qui lui a été adressée en date du 24 avril 2015, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Patrice EGO, Maire.

Étaient Présents : MM. EGO Patrice – DOMISE-PAGNEN Gérard – RICHEZ Annick – MORY Nicole – PLATEAU André – EGO Anne-Sophie – ACURCIO Jorge – ROCQUET Marie-Thérèse – COLAU Johann – PEREIRA Fabienne – ROGER René – BRASSART Marie-Josée – GONCALVES Ernestine – QUIEVREUX Monique – OLIVIER Mickaël – DOISE Pierre – NINET Isabelle

Formant la majorité en exercice,

Absents excusés ayant donné procuration : M. CREPIN Régis a donné procuration à Mme MORY – Mme LALANDE Réjane a donné procuration à M. COLAU Johann – Mme VANDEVILLE Laëtitia a donné procuration à Mme NINET Isabelle – Mme FONTAINE Annick a donné procuration à M. DOISE Pierre

Absents : MM. CARDON Raymond – DUEZ Jean-Pierre

Madame MORY Nicole a été élue Secrétaire.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du 5 mars 2015

La séance ouverte, Monsieur le Maire demande à l'ensemble des membres du Conseil municipal présents s'ils ont bien été destinataires du procès-verbal de la réunion du 5 mars 2015 et s'il y a des observations à formuler.

Sans observation de la part de la majorité des conseillers présents, Monsieur le Maire déclare le procès-verbal de la réunion du 5 mars 2015 adopté à la majorité – 4 abstentions des élus d'une équipe pour gérer.

2. Vote du compte administratif 2014 – L'affectation du résultat

Monsieur le 1er adjoint rappelle à l'assemblée que le compte administratif 2014 retrace l'ensemble des opérations budgétaires : dépenses et recettes réalisées au cours de l'exercice écoulé y compris celles qui ont été engagées et non réalisées (restes à réaliser – section d'investissement). Sur l'exercice 2014 stricto sensu la poursuite des efforts entrepris par la Municipalité pour diminuer les dépenses a porté ses fruits, la poursuite d'une gestion rigoureuse a permis de dégager un excédent de fonctionnement de 217 543,86 euros, cet excédent était de 51 563,16 euros en 2013.

L'examen du compte administratif 2014 fait apparaître en ce qui concerne :

- ⇒ La section de fonctionnement : un excédent brut de clôture de 217 543,86 euros
- ⇒ La section d'investissement : un déficit brut de clôture de 753 535,01 euros
- Soit un résultat global déficitaire d'exercice à la clôture de 535 991,15 euros.

Afin d'obtenir la situation financière réelle à la clôture de l'exercice, il convient

- d'ajouter l'excédent de fonctionnement 2013 : 117 217,17 euros,
- de retrancher le déficit d'investissement 2013 : 61 896,49 euros,
- de retrancher la part affectée à l'investissement 2013 : 117 217,17 euros,
- de sorte que le résultat réel à la clôture de l'exercice 2014 s'élève à :

55 320,68 €	-	117 217,17 €	-	535 991,15 €	=	- 597 887,64 €
Excédent 2013		Part affectée à l'investissement 2014		Déficit 2014		Déficit réel au 31/12/2014

Monsieur le Maire se retire. Monsieur le 1er adjoint demande ensuite aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur l'approbation du compte administratif 2014 dressé par son Maire.

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenté le budget primitif, le budget supplémentaire, les décisions modificatives de l'exercice 2014 lui donne acte à la majorité (4 voix contre des élus d'une équipe pour gérer) de la présentation faite du compte administratif 2014.

L'affectation du résultat 2014 :

	RESULTAT ca 2013	VIREMENT DE LA SF	RESULTAT DE 2014	RESTES A REALISER	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	- 61 896,49 €		- 753 535,01 €	2 911 676,21 € - 1 652 500 €	- 1 259 176,21 €	- 815 431,50 €
FONCT	117 217,17 €	117 217,17 €	217 543,86 €			217 543,86 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement)

Propose d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2014	217 543,86 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	217 543,86 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	- €
Total affecté au c/ 1068 :	217 543,86 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2014 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Le Conseil municipal adopte à la majorité (4 voix contre des élus d'une équipe pour gérer) la proposition d'affectation du résultat telle que présentée.

3. Vote du compte de gestion 2014

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion dressé par le Trésorier municipal reprend comme le compte administratif toutes les opérations comptables de l'exercice 2014. Il est en concordance avec le compte administratif.

Monsieur le Maire demande ensuite au Conseil municipal de se prononcer sur l'adoption du compte de gestion 2014 dressé par le Trésorier municipal.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (4 voix contre des élus d'une équipe pour gérer)

- déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2014 par le Trésorier Municipal n'appelle aucune observation, ni réserve et qu'il en concordance avec le compte administratif.

4. Affectation du résultat 2014

Se reporter au point n°2

5. Budget primitif 2015

a) Vote des taux d'imposition des trois taxes directes locales

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que chaque membre du Conseil municipal a été destinataire d'une copie de l'état 1259 de notification des Bases d'imposition des taxes directes locales pour 2015. Vous trouverez ci-joint copie de ce document. Cet état 1259 fait apparaître une évolution des bases prévisionnelles pour 2015 :

	Bases d'imposition effectives 2014	Bases d'imposition effectives 2015
Taxe d'habitation	2 311 925	2 338 000
Taxe foncière (bâti)	3 594 033	3 648 000
Taxe foncière (non bâti)	51 283	51 700

L'examen des bases d'imposition de la taxe d'habitation 2014 fait apparaître une augmentation de 1,13 % qui correspond à la revalorisation forfaitaire des bases votées par le parlement dans le cadre de la loi de finances pour 2015 et des variations physiques de la matière imposable : extension des logements, nouveaux logements, exonérations diverses...

Les bases d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties ont augmenté de 1,50 %. Cette augmentation résulte là encore de la variation nominale des bases 2014 et des variations physiques de la matière imposable.

Les bases d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés non bâties ont augmenté de 0,81 %. Cette augmentation résulte de la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives foncières pour 2015 et déduction faite de dégrèvements dont pourraient bénéficier certains jeunes agriculteurs. La variation physique porte essentiellement sur les terres agricoles ayant subi un changement de destination.

L'évolution des bases d'imposition constatée pour 2015 assure un produit fiscal attendu de 1 291 852 euros (ce produit attendu était de 1 267 553 euros en 2014) soit une progression à taux constants de 1,92 %.

Les taux d'imposition proposés au vote du conseil municipal pour 2015 sont les mêmes que ceux votés l'an dernier soit :

		Taux moyens communaux de 2013 au niveau	
		National	Départemental
Taxe d'habitation	24,76	23,95	37,65
Taxe foncière bâtie	18,61	20,20	25,57
Taxe foncière non bâtie	65,90	48,53	54,90

Les taux proposés au vote du conseil municipal sont inférieurs aux taux moyens départementaux et sensiblement identiques à la moyenne nationale.

Cette année encore, le contexte économique et les mesures gouvernementales visant au désengagement de l'Etat envers les collectivités locales ne nous permettent pas d'envisager une quelconque baisse des taux, de même qu'une augmentation qui alourdirait encore la contribution des ménages.

Les taux proposés au Conseil municipal sont :

- Taxe d'habitation : 24.76 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 18.61 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 65.90 %

Monsieur le Maire demande ensuite au Conseil Municipal de se prononcer sur la fixation des taux.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- adopte les taux des trois taxes directes locales telles que proposées, à savoir :
 - ✓ Taxe d'habitation : 24.76 %
 - ✓ Taxe foncière sur les propriétés bâties : 18.61 %
 - ✓ Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 65.90 %

b) Vote des subventions aux associations

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les membres du Conseil Municipal ont été destinataires du projet de budget 2015 ainsi que du tableau reprenant les propositions de subventions aux associations.

Ces propositions de subventions ont été présentées aux membres des commissions municipales des finances, des sports et de la culture. Certaines subventions ont fait l'objet d'ajustements par la commission. D'une manière générale, le montant des subventions pour 2015 a été revu à la baisse, elles sont passées de 311 594,50 euros en 2014 à 210 000 euros en 2015.

Monsieur Gérard DOMISE, Adjoint aux finances, donne toute explication quant aux modalités de calcul et d'attribution des subventions pour 2015.

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574	Arc Escout		AE	Association	500,00
6574	Amitiés Internationales d'Escaudoevres		AIE	Association	475,00
6574	Accueil Loisirs Sports et Périscolaire d'Escaudoeu		ALSPE	Association	1 900,00
6574	Association des parents d'élèves Lanoy Lebas		ALLE	Association	870,00
6574	Association des parents d'élèves d'Escaudoevres		APE	Association	1 740,00
6574	Basket Club d'Escaudoevres		BCE	Association	20 000,00
6574	Club Athlétique et sportif d'Escaudoevres		CASE	Association	42 230,00
657362	Comité Communal d'Action Sociale		CCAS		120 000,00
6574	Cyclo Club d'Escaudoevres		CCE	Association	4 370,00
6574	Club de danse de salon d'Escaudoevres		CDSE	Association	860,00
6574	Pétanque Club d'Escaudoevres		CPE	Association	4 750,00
6574	Club du Temps Libre		CTL	Association	
6574	Escout Terrarophile		ET	Association	3 800,00
6574	Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Alg		FNCA	Association	3 848,00
6574	Gymnastique d'entretien pour adultes d'Escaudoevr		GEA	Association	

6574	Gymnastique pour enfants d'Escaudoevres	GEE	Association	1 140,00
6574	Groupe des généalogistes amateurs du Cambrésis	GGAC	Association	1 900,00
6574	Gardons la pêche d'Escaudoevres	GLP	Association	5 500,00
6574	Hockey Club d'Escaudoevres	HCE	Association	33 250,00
6574	Harmonie Municipale d'Escaudoevres	HME	Association	21 000,00
6574	Judo Jujitsu d'Escaudoevres	JJE	Association	13 300,00
6574	Les jeunes talents d'Escaudoevres	LJT	Association	2 375,00
6574	La scaldobrigienne	LS	Association	1 285,00
6574	Mawashi Karaté Club d'Escaudoevres	MKC	Association	3 160,00
6574	O3 Racing d'Escaudoevres	O3R	Association	1 120,00
6574	Office Municipal de la Culture d'Escaudoevres	OMCE	Association	
6574	OMCE intervention Musique	OMCE	Association	11 000,00
6574	Ma Maison	PSDP	Association	950,00
6574	Scaldocouture	SC	Association	780,00
6574	Saloon Danseurs	SD	Association	600,00
6574	The Flora Compagny d'Escaudoevres	TFC	Association	2 000,00

Monsieur le Maire demande ensuite au Conseil municipal de se prononcer sur l'adoption des subventions aux associations.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte les subventions 2015 telles que présentées.

c) Vote du budget primitif 2015

Monsieur le Maire rappelle que le budget 2015 est dans la directe ligne des budgets précédents, c'est un budget de rigueur. Nous avons dû faire face :

- aux pertes de recettes reçues de l'Etat en 2015, la Dotation Globale de Fonctionnement passe à 176 644 euros (273 769 euros en 2014, soit une baisse de plus de 100 000 euros, soit - 35,48%).

Le budget de fonctionnement est en diminution, 250 000 euros par rapport au budget 2014.

- ↳ La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 4 803 190 euros.
- ↳ La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 4 752 472,75 euros. La section d'investissement reprend l'ensemble des investissements inscrits pour la période 2014-2020.

Monsieur le Maire demande ensuite au Conseil Municipal de se prononcer sur l'adoption du budget 2015.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (4 voix contre des élus d'une équipe pour gérer)

- adopte le budget primitif 2015 tel que présenté.

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE ESCAUDOEUVRES

Numéro SIRET : 21590206500014

POSTE COMPTABLE : PERCEPT.CAMBRAI BANL.EST

M.14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2015

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+prop)
011	Charges à caractère général	1 830 900,00		1 473 820,00		1 473 820,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 382 600,00		2 281 000,00		2 281 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	549 727,45		397 400,00		397 400,00
656	Frais de fonct. des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		4 763 227,45		4 152 220,00		4 152 220,00
66	Charges financières	56 700,00		54 872,63		54 872,63
67	Charges exceptionnelles	36 893,23		6 000,00		6 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 856 820,68		4 213 092,63		4 213 092,63
023	Virement à la section d'investissement	194 279,32		590 037,37		590 037,37
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		194 279,32		590 037,37		590 037,37
TOTAL		5 051 100,00		4 803 130,00		4 803 130,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 803 130,00
--	--------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+prop)
013	Atténuations de charges	140 000,00		160 000,00		160 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes...	143 540,00		168 540,00		168 540,00
73	Impôts et taxes	3 971 424,00		3 762 534,00		3 762 534,00
74	Dotations et participations	661 836,00		609 156,00		609 156,00
75	Autres produits de gestion courante	60 800,00		50 200,00		50 200,00
Total des recettes de gestion courante		4 977 600,00		4 750 430,00		4 750 430,00
76	Produits financiers	2 000,00		700,00		700,00
77	Produits exceptionnels	71 500,00		52 000,00		52 000,00
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 051 100,00		4 803 130,00		4 803 130,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		5 051 100,00		4 803 130,00		4 803 130,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 803 130,00
--	--------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	590 037,37
---	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+prop)
010	Stock					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	354 598,50	340 042,69	12 870,96		352 913,65
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	868 473,67	618 979,50	208 683,21		827 662,71
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	2 517 669,79	1 952 654,02	545 853,59		2 498 507,61
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	3 740 741,96	2 911 676,21	767 407,76		3 679 083,97
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	249 600,00		257 957,28		257 957,28
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie)					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières	14 400,00				
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	264 000,00		257 957,28		257 957,28
45...	Total des opé. pour compte de tiers					
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 004 741,96	2 911 676,21	1 025 365,04		3 937 041,25
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
041	Opérations patrimoniales	102 875,68				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	102 875,68				
	TOTAL	4 107 617,64	2 911 676,21	1 025 365,04		3 937 041,25

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	815 431,50	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 752 472,75	=

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+prop)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement	1 652 500,00	1 652 500,00			1 652 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 850 000,00		2 132 168,96		2 132 168,96
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipements versées					
21	Immobilisations corporelles	115 837,59		50 000,00		50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	3 618 337,59	1 652 500,00	2 182 168,96		3 834 668,96
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	122 404,37				
1068	Excédents de fonct. capitalisés	117 217,17		217 543,86		217 543,86
138	Autres subv. d'invest. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ...					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières	14 400,00				
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières	254 021,54		217 543,86		217 543,86
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
	Total des recettes réelles d'investissement	3 872 359,13	1 652 500,00	2 399 712,82		4 052 212,82
021	virement de la section de fonctionnement	194 279,32		590 037,37		590 037,37
040	Opé. d'ordre de transfert entre les sections					
041	Opérations patrimoniales	102 875,68				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	297 155,00		590 037,37		590 037,37
	Total	4 169 514,13	1 652 500,00	2 989 750,19		4 642 250,19

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE		+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 642 250,19	=

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'exédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	590 037,37
---	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 473 820,00		1 473 820,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 281 000,00		2 281 000,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variation des stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	397 400,00		397 400,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	54 872,63		54 872,63
67	Charges exceptionnelles	6 000,00		6 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions			
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		590 037,37	590 037,37
Dépenses de fonctionnement - Total		4 213 092,63	590 037,37	4 803 130,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 803 130,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	257 957,28		257 957,28
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	352 913,65		352 913,65
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	827 662,71		827 662,71
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	2 498 507,61		2 498 507,61
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		3 937 041,25		3 937 041,25

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	815 431,50
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 752 472,75
---	---------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	160 000,00		160 000,00
60	Achats et variations des stocks			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	168 540,00		168 540,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	3 762 534,00		3 762 534,00
74	Dotations et participations	609 156,00		609 156,00
75	Autres produits de gestion courante	50 200,00		50 200,00
76	Produits financiers	700,00		700,00
77	Produits exceptionnels	52 000,00		52 000,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		4 803 130,00		4 803 130,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

4 803 130,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	95 222,56		95 222,56
13	Subventions d'investissement	1 652 500,00		1 652 500,00
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 132 168,96		2 132 168,96
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	50 000,00		50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières	15 000,00		15 000,00
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
3 ...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		590 037,37	590 037,37
024	Produits de cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total		3 944 891,52	590 037,37	4 534 928,89

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

217 543,86

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**4 752 472,75**

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	1 830 900,00	1 473 820,00	
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à amé	175 000,00	139 100,00	
60611	Eau et assainissement	23 000,00	14 570,00	
60612	Énergie - électricité	350 000,00	240 000,00	
60622	Carburants	32 000,00	20 000,00	
60623	Alimentation	30 000,00	19 500,00	
60624	Produits de traitement		4 500,00	
60628	Autres fournitures non stockées	15 000,00	15 000,00	
60631	Fournitures d'entretien	10 000,00	10 250,00	
60632	Fournitures de petit équipement	18 000,00	15 600,00	
60633	Fournitures de voirie	11 000,00	4 500,00	
60636	Vêtements de travail	4 000,00	3 700,00	
6064	Fournitures administratives	10 000,00	8 700,00	
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	16 000,00	19 000,00	
6067	Fournitures scolaires	18 000,00	18 200,00	
6068	Autres matières et fournitures		30 000,00	
611	Contrats de prestations de services	18 000,00	29 400,00	
6122	Crédit-bail mobilier	11 000,00	7 900,00	
6132	Locations immobilières	12 000,00	15 000,00	
6135	Locations mobilières	150 000,00	130 800,00	
61521	Terrains	55 000,00	45 000,00	
61522	Bâtiments	115 000,00	63 000,00	
61523	Voies et réseaux	90 000,00	80 000,00	
61551	Matériel roulant	35 000,00	17 000,00	
61558	Autres biens mobiliers	24 000,00	18 000,00	
6156	Maintenance	40 000,00	42 000,00	
616	Primes d'assurance	115 000,00	108 000,00	
617	Études et recherches	1 000,00		
6182	Documentation générale et technique	6 500,00	5 500,00	
6184	Versements à des organismes de formation	12 000,00	9 500,00	
6188	Autres frais divers	700,00		
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	900,00	900,00	
6226	Honoraires	40 000,00	29 000,00	
6228	Divers	1 600,00		
6231	Annonces et insertions	3 000,00	2 400,00	
6232	Fêtes et cérémonies	120 000,00	74 800,00	
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00		
6241	Transports de biens	500,00		
6247	Transports collectifs	25 000,00	16 500,00	
6251	Voyages et déplacements	1 000,00		
6257	Réceptions	1 000,00		
6261	Frais d'affranchissement	10 000,00	9 500,00	
6262	Frais de télécommunications	35 000,00	28 100,00	
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	1 800,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	13 500,00	13 000,00	
6288	Autres services extérieurs	161 500,00	149 000,00	
63512	Taxes foncières	18 000,00	13 000,00	
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organis	200,00	2 100,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 382 600,00	2 281 000,00	
6218	Autre personnel extérieur	38 000,00	30 000,00	
6331	Versement de transport	6 000,00	6 000,00	
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.	7 000,00	6 500,00	
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de	23 000,00	22 000,00	
64111	Rémunération principale	1 265 000,00	1 150 000,00	
64112	Nbi, supplément familial de traitement et indemnité de résid	23 000,00	22 000,00	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
64118	Autres indemnités.	150 000,00	200 000,00	
64131	Rémunérations	100 000,00	110 000,00	
64168	Autres emplois d'insertion	150 000,00	170 000,00	
6417	Rémunérations des apprentis	20 000,00	10 000,00	
6451	Cotisations à l'u.r.s.s.a.f.	225 000,00	208 000,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	350 000,00	320 000,00	
6454	Cotisations aux a.s.s.e.d.i.c	16 500,00	18 000,00	
6456	Versement au f.n.c du supplément familial	2 500,00	2 200,00	
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	600,00	300,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 000,00	6 000,00	
65	Autres charges de gestion courante	549 727,45	397 400,00	
6531	Indemnités	70 000,00	57 000,00	
6533	Cotisations de retraite	3 000,00	2 200,00	
6535	Formation	5 000,00		
6554	Contributions aux organismes de regroupement	16 000,00	6 400,00	
6558	Autres contributions obligatoires	1 800,00	1 800,00	
657362	Ccas	142 332,95	120 000,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres per	311 594,50	210 000,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+65)		4 763 227,45	4 152 220,00	
66	Charges financières (b)	56 700,00	54 872,63	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	50 700,00	43 872,63	
668	Autres charges financières	6 000,00	11 000,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	36 893,23	6 000,00	
6714	Bourses et prix	8 000,00	5 400,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	12 000,00		
678	Autres charges exceptionnelles	16 893,23	600,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c		4 856 820,68	4 213 092,63	
023	Virement à la section d'investissement	194 279,32	590 037,37	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		194 279,32	590 037,37	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		5 051 100,00	4 803 130,00	

RESTES A REALISER N-1	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
	4 803 130,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges	140 000,00	160 000,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	140 000,00	160 000,00	
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, march	143 540,00	168 540,00	
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	5 000,00	5 000,00	
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	5 000,00	2 000,00	
70388	Autres redevances et recettes diverses	7 000,00	2 500,00	
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	8 000,00	5 500,00	
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseign	110 000,00	150 000,00	
70688	Autres prestations de services	8 000,00	3 000,00	
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	290,00	290,00	
70878	Par d'autres redevables	250,00	250,00	
73	Impôts et taxes	3 971 424,00	3 762 534,00	
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 267 600,00	1 291 852,00	
7321	Attribution de compensation	2 553 102,00	2 364 000,00	
7322	Dotations de solidarité communautaire	40 000,00		
7323	FNGIR	35 382,00	35 382,00	
7325	Fonds péréquation ress. interco.,commun.	4 000,00		
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	1 000,00	1 300,00	
7351	Taxe sur l'électricité	50 000,00	50 000,00	
7368	Taxes locales sur la publicité extérieure	20 340,00	20 000,00	
74	Dotations, subventions et participations	661 836,00	609 156,00	
7411	Dotations forfaitaire	312 000,00	240 000,00	
74121	Dotations de solidarité rurale	33 000,00	27 000,00	
74124	Dotations d'intercommunalité	6 000,00		
74718	Autres	140 000,00	100 000,00	
7472	Régions	2 000,00		
7473	Départements	400,00	20 000,00	
7478	Autres organismes	2 100,00	2 500,00	
748314	Dotations uniques des compensations spécifiques à la	38 000,00		
74834	État - compensation au titre des exonérations des taxes fonc	14 000,00	16 000,00	
74835	État - compensation au titre des exonérations de taxe d'habi	77 102,00	100 000,00	
74838	Autres attributions de péréquation, compensation	37 234,00	103 656,00	
75	Autres produits de gestion courante	60 800,00	50 200,00	
752	Revenus des immeubles	60 000,00	50 000,00	
758	Produits divers de gestion courante	800,00	200,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(013+70+73+74+75)		4 977 600,00	4 750 430,00	
76	Produits financiers	2 000,00	700,00	
768	Autres produits financiers	2 000,00		
7688	Autres		700,00	
77	Produits exceptionnels (c)	71 500,00	52 000,00	
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	70 000,00	50 000,00	
7788	Produits exceptionnels divers	1 500,00	2 000,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c		5 051 100,00	4 803 130,00	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	5 051 100,00	4 803 130,00	

+

RESTES A REALISER N-1	
------------------------------	--

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 803 130,00
--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
20	Immobilisations incorporelles	354 598,50	12 870,96	
2031	Frais d'études	348 800,29	12 053,36	
2051	Concessions et droits similaires	5 798,21	817,60	
21	Immobilisations corporelles	868 473,67	208 683,21	
2111	Terrains nus	68 659,97		
2115	Terrains bâtis		67 242,05	
2116	Cimetières	3 000,00	3 000,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	376 528,92	6 000,00	
2135	Installations générales, agencements, aménagements	123 900,00	28 253,55	
2151	Réseaux de voirie	80 364,62		
2152	Installations de voirie	77 732,27	9 321,51	
2158	Autres installations, matériel et outillage techni	77 656,18	33 513,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagemen	37 573,18	31 320,96	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 000,00	3 215,46	
2184	Mobilier	6 521,23	22 646,47	
2188	Autres immobilisations corporelles	11 537,30	4 170,21	
23	Immobilisations en cours	2 517 669,79	545 853,59	
2313	Constructions	2 467 669,79	541 343,88	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	50 000,00	4 509,71	
Total des dépenses d'équipement		3 740 741,96	767 407,76	
16	Emprunts et dettes assimilées	249 600,00	257 957,28	
1641	Emprunts en euros	249 600,00	257 957,28	
27	Autres immobilisations financières	14 400,00		
2766	Créances pour locations-acquisitions	14 400,00		
Total des dépenses financières		264 000,00	257 957,28	
TOTAL DEPENSES REELLES		4 004 741,96	1 025 365,04	
041	Opérations patrimoniales	102 875,68		
202	Frais réalisat° documents urbanisme	1 805,96		
2128	Autres agencements et aménagements	1 247,69		
21318	Autres bâtiments publics	3 869,21		
2138	Autres constructions	31 571,68		
2151	Réseaux de voirie	32 992,12		
2312	Terrains	15 930,72		
2313	Constructions	5 920,20		
2318	Autres immobilisations corporelles en cours	9 538,10		
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		102 875,68		
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		4 107 617,64	1 025 365,04	

+

RESTES A REALISER N-1	2 911 676,21
------------------------------	--------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	815 431,50
--	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 752 472,75
---	--------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
10	Dotations, fonds divers et réserves		95 222,56	
10222	FCTVA		84 222,56	
10223	TLE		5 000,00	
10226	Taxe d'aménagement		6 000,00	
13	Subventions d'investissement	1 652 500,00		
1311	État et établissements nationaux	310 375,00		
1312	Régions	300 375,00		
1313	Départements	429 375,00		
1318	Autres	300 375,00		
1323	Départements	252 000,00		
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	60 000,00		
16	Emprunts et dettes assimilées	1 850 000,00	2 132 168,96	
1641	Emprunts en euros	1 850 000,00	2 132 168,96	
21	Immobilisations corporelles	115 837,59	50 000,00	
2132	Immeubles de rapport	110 000,00	50 000,00	
2138	Autres constructions	3 537,59		
2182	Matériel de transport	2 300,00		
27	Autres immobilisations financières		15 000,00	
2766	Créances pour locations-acquisitions		15 000,00	
Total des recettes d'équipement		3 618 337,59	2 292 391,52	
10	Dotations, fonds divers et réserves	239 621,54	217 543,86	
10222	F.c.t.v.a.	115 486,00		
10223	T.I.e.	4 182,00		
10226	Taxe d'aménagement et versement pour sous-densité	2 736,37		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	117 217,17	217 543,86	
27	Autres immobilisations financières	14 400,00		
2766	Créances pour locations-acquisitions	14 400,00		
Total des recettes financières		254 021,54	217 543,86	
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 872 359,13	2 509 935,38	
021	Virement de la section d'exploitation (recettes)	194 279,32	590 037,37	
Total des prélèvements provenant de la section de fonctionnement		194 279,32	590 037,37	
041	Opérations patrimoniales	102 875,68		
2031	Frais d'études	102 875,68		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		297 155,00	590 037,37	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		4 169 514,13	3 099 972,75	

+

RESTES A REALISER N-1	1 652 500,00
------------------------------	--------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 752 472,75
---	--------------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9000000005
LIBELLE : MATERIEL DIVERS

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		38 958,90	a			b 6 752,83
21	Immobilisations corporelles	38 958,90				6 752,83
2135	Installations générales,	3 393,05				
2158	Autres installations, matériel et	7 580,63				
2181	Installations générales,	886,00				2 582,62
2184	Mobilier	6 251,90				
2188	Autres immobilisations corporelles	20 847,32				4 170,21

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	6 752,83

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9000000006

LIBELLE : MATERIEL DE BUREAU

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		36 273,62	a			b 16 631,31
20	Immobilisations incorporelles	11 615,81				817,60
2051	Concessions et droits similaires	11 615,81				817,60
21	Immobilisations corporelles	24 657,81				15 813,71
2183	Matériel de bureau et matériel	24 657,81				3 215,46
2184	Mobilier					12 598,25

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	16 631,31

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9000000007

LIBELLE : ECOLES

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		165 566,19	a			b 36 853,96
21	Immobilisations corporelles	161 059,37				36 853,96
21312	Bâtiments scolaires	75 507,57				
21318	Autres bâtiments publics	7 464,24				
2158	Autres installations, matériel et	2 324,93				
2181	Installations générales,	55 844,92				26 805,74
2184	Mobilier	14 211,78				10 048,22
2188	Autres immobilisations corporelles	5 705,93				
23	Immobilisations en cours	4 506,82				
2313	Constructions	4 506,82				

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	36 853,96

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9000000008
LIBELLE : BATIMENTS COMMUNAUX

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		333 348,13	a			b 1 932,60
21	Immobilisations corporelles	267 235,18				1 932,60
21311	Hôtel de ville	32 822,06				1 932,60
21318	Autres bâtiments publics	10 306,17				
2135	Installations générales,	55 832,06				
2158	Autres installations, matériel et	28 973,79				
2181	Installations générales,	93 554,83				
2183	Matériel de bureau et matériel	1 693,46				
2188	Autres immobilisations corporelles	44 052,81				
23	Immobilisations en cours	66 112,95				
2313	Constructions	66 112,95				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	1 932,60

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9000000010

LIBELLE : VOIRIE signalétique

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		227 075,46	a			b 9 321,51
21	Immobilisations corporelles	227 075,46				9 321,51
2111	Terrains nus	2 221,58				9 321,51
2128	Autres agencements et	9 328,80				
2152	Installations de voirie	109 569,65				
21531	Réseaux d'adduction d'eau	5 027,05				
21534	Réseaux d'électrification	6 655,96				
21538	Autres réseaux	8 063,49				
2158	Autres installations, matériel et	45 847,17				
2181	Installations générales,	3 889,33				
2188	Autres immobilisations corporelles	36 472,43				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	9 321,51

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9000000012
LIBELLE : SERVICES TECHNIQUES

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		105 111,38	a 24 964,62			b
21	Immobilisations corporelles	25 853,09				
21578	Autre matériel et outillage de voirie	7 534,80				
2158	Autres installations, matériel et	11 802,66				
2183	Matériel de bureau et matériel	905,20				
2188	Autres immobilisations corporelles	5 610,43				
23	Immobilisations en cours	79 258,29	24 964,62			
2313	Constructions	79 258,29	24 964,62			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 24 964,62
21	Immobilisations corporelles		24 964,62
2132	Immeubles de rapport		24 964,62

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9000000014
LIBELLE : AMENAGEMENT AIRE DE JEUX - SQUARE

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		39 862,68	a 2 130,00			b
21	Immobilisations corporelles	39 862,68	2 130,00			
2158	Autres installations, matériel et	2 128,88	2 130,00			
2188	Autres immobilisations corporelles	37 733,80				

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	2 130,00

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9000000018
LIBELLE : CONSTRUCTION D'UN TERRAIN DE HOCKEY SYNTHETIQUE

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		21 177,57	a 9 337,17			b
20	Immobilisations incorporelles	5 920,20				
2031	Frais d'études	5 920,20				
23	Immobilisations en cours	15 257,37	9 337,17			
2313	Constructions	15 257,37	9 337,17			

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	9 337,17

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9000000020

LIBELLE : CONSTRUCTION HANGAR

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		23 013,53	a 23 013,53			b
23	Immobilisations en cours	23 013,53	23 013,53			
2313	Constructions	23 013,53	23 013,53			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 23 013,53
16	Emprunts et dettes assimilées		23 013,53
1641	Emprunts en euros		23 013,53

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9000000022
LIBELLE : ACQUISITION FONCIERE

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		12 778,07	a 68 659,97			b
21	Immobilisations corporelles	12 778,07	68 659,97			
2111	Terrains nus	12 778,07	68 659,97			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 25 035,38
21	Immobilisations corporelles		25 035,38
2132	Immeubles de rapport		25 035,38

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	43 624,59

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9000000024

LIBELLE : AMENAGT SALLE MULTI

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		629 518,33	a 73 631,88			b 445 749,24
21	Immobilisations corporelles	22 155,89				
21538	Autres réseaux	6 151,30				
2158	Autres installations, matériel et	3 673,81				
2181	Installations générales,	5 940,00				
2188	Autres immobilisations corporelles	6 390,78				
23	Immobilisations en cours	607 362,44	73 631,88			445 749,24
2313	Constructions	607 362,44	73 631,88			445 749,24

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 240 000,00	d 279 381,12
13	Subventions d'investissement	240 000,00	
1323	Départements	180 000,00	
1341	Dotation d'équipement des territoires	60 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		279 381,12
1641	Emprunts en euros		279 381,12

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9000000044
LIBELLE : PARKING SUZANNE LANOY

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		102 444,52	a 48 039,50			b 31 753,55
21	Immobilisations corporelles	86 552,47	48 039,50			28 253,55
2135	Installations générales,	86 552,47	48 039,50			28 253,55
23	Immobilisations en cours	15 892,05				3 500,00
2313	Constructions	15 892,05				3 500,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 79 793,05
16	Emprunts et dettes assimilées		79 793,05
1641	Emprunts en euros		79 793,05

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9000000045
LIBELLE : TROTTOIRS JEAN JAURES

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		316 924,93	a 56 253,93			b
21	Immobilisations corporelles	316 924,93	56 253,93			
2152	Installations de voirie	316 924,93	56 253,93			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 22 000,00	d 34 253,93
13	Subventions d'investissement	22 000,00	
1323	Départements	22 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		34 253,93
1641	Emprunts en euros		34 253,93

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9000000049
LIBELLE : AMENAGEMENT ABORDS CLOS DE L'ERMITAGE

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		25 578,17	a 75 021,83			b
21	Immobilisations corporelles	25 578,17	75 021,83			
2151	Réseaux de voirie		75 021,83			
21531	Réseaux d'adduction d'eau	1 792,72				
21538	Autres réseaux	23 785,45				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 75 021,83
16	Emprunts et dettes assimilées		75 021,83
1641	Emprunts en euros		75 021,83

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9000000050
LIBELLE : AMENAGEMENT DE SECURITE RUE DE L'EPINETTE

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		4 329,71	a 45 490,29			b 4 509,71
23	Immobilisations en cours	4 329,71	45 490,29			4 509,71
2315	Installations, matériel et outillage	4 329,71	45 490,29			4 509,71

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 33 053,55	d 16 946,45
13	Subventions d'investissement	33 053,55	
1323	Départements	33 053,55	
16	Emprunts et dettes assimilées		16 946,45
1641	Emprunts en euros		16 946,45

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9000000051
LIBELLE : REFECTION STADE LUDOVIC SEGARD

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		19 970,74	a 1 887 584,66			b 43 472,64
20	Immobilisations incorporelles		112 572,46			
2031	Frais d'études		112 572,46			
21	Immobilisations corporelles	8 013,86				
2128	Autres agencements et	8 013,86				
23	Immobilisations en cours	11 956,88	1 775 012,20			43 472,64
2313	Constructions	11 956,88	1 775 012,20			43 472,64

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 1 201 500,00	d 729 557,30
13	Subventions d'investissement	1 201 500,00	
1311	État et établissements nationaux	300 375,00	
1312	Régions	300 375,00	
1313	Départements	300 375,00	
1318	Autres	300 375,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		729 557,30
1641	Emprunts en euros		729 557,30

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9000000052
LIBELLE : AMENAGEMENT SECURITE RUE DU 11 NOVEMBRE 1918

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		67 844,05	a 1 204,33			b 15 742,12
23	Immobilisations en cours	67 844,05	1 204,33			15 742,12
2313	Constructions	65 473,12	1 204,33			15 742,12
2315	Installations, matériel et outillage	2 370,93				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	16 946,45 d
13	Subventions d'investissement		16 946,45
1323	Départements		16 946,45

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9000000053
LIBELLE : VOIRIE RUE DU MARAIS

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		7 582,21	a 5 342,79			b
21	Immobilisations corporelles	7 582,21	5 342,79			
2151	Réseaux de voirie		5 342,79			
2152	Installations de voirie	7 582,21				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 5 342,79
16	Emprunts et dettes assimilées		5 342,79
1641	Emprunts en euros		5 342,79

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9000000054
LIBELLE : REFECTION REVETEMENT SALLE LEO LAGRANGE

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES			a 27 242,02			b 2 452,98
20	Immobilisations incorporelles		26 375,61			2 452,98
2031	Frais d'études		26 375,61			2 452,98
21	Immobilisations corporelles		866,41			
2188	Autres immobilisations corporelles		866,41			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 29 695,00
16	Emprunts et dettes assimilées		29 695,00
1641	Emprunts en euros		29 695,00

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9000000055
LIBELLE : EXTENSION ETANG COMMUNAL

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		38 879,88	a 51 120,12			b 38 879,88
21	Immobilisations corporelles		51 120,12			6 000,00
2128	Autres agencements et		51 120,12			6 000,00
23	Immobilisations en cours	38 879,88				32 879,88
2313	Constructions	38 879,88				32 879,88

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 90 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		90 000,00
1641	Emprunts en euros		90 000,00

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9000000057
LIBELLE : CITY STADE RUE DE BOUCHAIN

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		6 600,38	a 183 094,62			b 6 600,38
20	Immobilisations incorporelles		183 094,62			6 600,38
2031	Frais d'études		183 094,62			6 600,38
23	Immobilisations en cours	6 600,38				
2313	Constructions	6 600,38				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 55 000,00	d 134 695,00
13	Subventions d'investissement	55 000,00	
1311	État et établissements nationaux	10 000,00	
1313	Départements	45 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		134 695,00
1641	Emprunts en euros		134 695,00

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9000000058
LIBELLE : TRAVAUX DE REFECTION DE VOIRIE TROTTOIRS

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		33 513,00	a 30 787,00			b 33 513,00
21	Immobilisations corporelles	33 513,00	30 787,00			33 513,00
2158	Autres installations, matériel et	33 513,00	30 787,00			33 513,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 64 300,00
16	Emprunts et dettes assimilées		64 300,00
1641	Emprunts en euros		64 300,00

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9000000059
LIBELLE : PARTENORD RUE D'ERRE

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		67 242,05	a 232 757,95			b 67 242,05
20	Immobilisations incorporelles		12 000,00			
2031	Frais d'études		12 000,00			
21	Immobilisations corporelles	61 842,05	220 757,95			67 242,05
2115	Terrains bâtis	61 842,05				67 242,05
2128	Autres agencements et		220 757,95			
23	Immobilisations en cours	5 400,00				
2313	Constructions	5 400,00				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 84 000,00	d 216 000,00
13	Subventions d'investissement	84 000,00	
1313	Départements	84 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		216 000,00
1641	Emprunts en euros		216 000,00

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9000000060
LIBELLE : TRAVAUX CIMETIERES

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES			a			b 3 000,00
21	Immobilisations corporelles					3 000,00
2116	Cimetières					3 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 3 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		3 000,00
1641	Emprunts en euros		3 000,00

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9000000061
LIBELLE : ECOLE JEAN LEBAS

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES		2 940,00	a			b 3 000,00
20	Immobilisations incorporelles	2 940,00				3 000,00
2031	Frais d'études	2 940,00				3 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 3 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		3 000,00
1641	Emprunts en euros		3 000,00

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9000000062
LIBELLE : TRAVAUX D'AMENAGEMENT CELLULES LES TILLEULS

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
DEPENSES			a 66 000,00			b
20	Immobilisations incorporelles		6 000,00			
2031	Frais d'études		6 000,00			
21	Immobilisations corporelles		60 000,00			
2135	Installations générales,		60 000,00			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 66 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		66 000,00
1641	Emprunts en euros		66 000,00

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 -REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat						
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation	Date du premier rembt	Nominal	Type de taux d'intérêt	Index
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit					3 631 470,93		
1641 Emprunts en euros (total)					3 631 470,93		
7526426	Caisse d'Epargne	31/03/2009	30/04/2009	10/09/2010	800 000,00	F	
7749274	Caisse d'Epargne	09/09/2010	10/09/2010	25/02/2011	700 000,00	F	
MIS221213EUR/0227745/001		29/03/2004	09/06/2004	01/07/2005	1 431 470,93	F	Euribor 12 mois
MON272531EUR/0291052/001	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	09/09/2010	23/09/2010	01/02/2011	700 000,00	F	
Total général					3 631 470,93		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 -REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat						
	Taux initial		Devise	Périodicité é des rembts	Profil d'amor- tissement	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt
	Niveau de taux	Taux actu.					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit							
1641 Emprunts en euros (total)							
7526426	4,4300	4,4300	EURO	A	C	N	A-1
7749274	1,6810	1,6810	EURO	T	X	N	A-1
MIS221213EUR/0227745/001	2,2960	2,2960	EURO	T	X	N	A-1
MON272531EUR/0291052/001	1,8750	1,8750	EURO	T	X	N	A-1
Total général							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 -REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/N							
	Couverture ? O/N	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		
						Type de taux	Index	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget
164 Emprunts auprès d'établissement de				2 085 889,53				
1641 Emprunts en euros (total)				2 085 889,53				
7526426	N			540 560,45	10,00	F		4,43
7749274	N			519 205,71	11,00	F		1,68
MIS221213EUR/0227745/001	N			512 790,09	3,75	F	Euribor 12 mois	2,30
MON272531EUR/0291052/001	N			513 333,28	11,00	F		1,88
Total général				2 085 889,53				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 -REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/N			ICNE de l'exercice
	Annuité de l'exercice			
	Capital	Charges d'intérêt	Intérêts perçus (le cas échéant)	
164 Emprunts auprès d'établissement de	257 957,28	41 618,50		
1641 Emprunts en euros (total)	257 957,28	41 618,50		
7526426	48 057,24	26 075,76		
7749274	44 259,99	4 541,60		
MIS221213EUR/0227745/001	118 973,37	3 958,40		
MON272531EUR/0291052/001	46 666,68	7 042,74		
Total général	257 957,28	41 618,50		

BP2015 VILLE ESCAUDOEUVRES VILLE ESCAUDOEUVRES

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Propositions nouvelles	Vote
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		257 957,28	I
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		257 957,28	
1641	Emprunts en euros	257 957,28	

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent	Solde d'exécution D001	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	257 957,28	2 911 676,21	815 431,50	3 985 064,99

BP2015 VILLE ESCAUDOEUVRES VILLE ESCAUDOEUVRES

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Propositions nouvelles	Vote
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		573 675,96	III
Ressources propres internes de l'année (b)		573 675,96	
021	Virement de la section d'exploitation (recettes)	573 675,96	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent	Solde d'exécution R001	Affectation R1068	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	573 675,96	1 652 500,00		217 543,86	2 443 719,82

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	3 985 064,99
Ressources propres disponibles	IV	2 443 719,82
Solde	V = IV - II	-1 541 345,17

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant Initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements
	Année	Profil						
Autres					2 188 373,51	818 366,01		
	2001	X	CONSTRUCTION DE 21 LOGEMENTS		349 185,28	82 286,39	2,00	Annuelle
	2001	X	CONSTRUCTION DE 35 LOGEMENTS		31 213,23	7 761,43	3,00	Annuelle
	2001	X	CONSTRUCTION DE 25 LOGEMENTS		571 475,74	65 531,41	2,00	Annuelle
	2001	X	CONSTRUCTION DE 28 LOGEMENTS		1 156 400,33	656 973,50	11,00	Annuelle
	2001	X	CONSTRUCTION DE 25 LOGEMENTS		76 401,35	23 557,72	5,00	Annuelle
	2001	X	CONSTRUCTION DE 28 LOGEMENTS		3 697,58	2 255,56	12,00	Annuelle
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					489 433,04	407 411,11		
HABITAT 62/59	2010	X	FINANCEMENT DU RACHAT DE 15 LO	CAISSE FRANCAISE DE FINAN	464 157,00	393 160,88	26,00	Annuelle
LA MAISON DU CIL	1996	C	ACQUISITION-AMELIORATION LOGE	Caisse des dépôts et consignatio	25 276,04	14 250,23	14,00	Annuelle
Autres					3 158 520,83	882 626,06		
PETITES SOEURS DES PAUVRES	2006	C	FINANCEMENT DE 15 LITS - RECONS	DEXIA Crédit Local	3 158 520,83	882 626,06	23,00	Annuelle
TOTAL GENERAL					5 836 327,38	2 108 403,18		

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT) (suite)

Objet de l'emprunt garanti	Taux initial			Taux à la base du vote du budget			Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Taux ...	Index	Taux actuariel	Taux ...	Index	Niveau de taux			En intérêts	En capital
									71 403,73	138 340,92
CONSTRUCTION DE 21 LOGEMENTS	4,3000		4,3000	4,3000		4,3000	A - 1	EURO	7 185,22	30 958,37
CONSTRUCTION DE 35 LOGEMENTS	4,3000		4,3000	4,3000		4,3000	A - 1	EURO	870,19	2 519,64
CONSTRUCTION DE 25 LOGEMENTS	4,3000		4,3000	4,3000		4,3000	A - 1	EURO	11 759,31	50 666,39
CONSTRUCTION DE 26 LOGEMENTS	4,3000		4,3000	4,3000		4,3000	A - 1	EURO	48 973,50	48 880,61
CONSTRUCTION DE 25 LOGEMENTS	4,3000		4,3000	4,3000		4,3000	A - 1	EURO	2 468,28	5 167,48
CONSTRUCTION DE 26 LOGEMENTS	4,3000		4,3000	4,3000		4,3000	A - 1	EURO	147,23	148,43
									2 280,95	15 184,72
FINANCEMENT DU RACHAT DE 15 LOGEMENTS LES TILL	0,4040		0,4040	0,4040		0,4040	A - 1	EURO	1 588,37	14 371,78
ACQUISITION-AMELIORATION LOGEMENT TRES SOCIAL	4,5000		4,5000	4,5000		4,5000	A - 1	EURO	692,58	812,94
									32 657,16	25 000,20
FINANCEMENT DE 15 LITS - RECONSTRUCTION EHPAD	3,7000		3,7000	3,7000		3,7000	A - 1	EURO	32 657,16	25 000,20
									106 341,84	178 525,84

6. Organisation d'une classe de découverte pour la classe de CM2 de l'école élémentaire Jean Lebas

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 5 mars 2015, le conseil municipal à l'unanimité a décidé de participer financièrement à l'envoi de la classe de CM2 de l'école élémentaire Jean Lebas en classe de découverte du 1^{er} au 6 juin 2015.

Monsieur le Maire précise ensuite que la municipalité va prendre en charge une partie du financement du projet à savoir, une participation de 490 euros par enfant soit 11 270 euros.

Cette somme sera partagée et reversée à la coopérative scolaire et à l'ALSPE. Le Municipalité versera la somme de 9 770 euros à la coopérative scolaire et remboursera à l'ALSPE la somme de 1 500 euros que représente l'avance consentie par l'association à la coopérative de l'école pour la réservation du séjour.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur ce point.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- est favorable à l'envoi des élèves de la classe de CM2 de l'école élémentaire Jean Lebas en classe de découverte du 1^{er} juin au 6 juin 2015
- s'engage à verser la participation financière de la commune à la classe de découverte soit la somme de 11 270 euros répartie comme suit 1 500 euros à l'ALSPE et 9 770 euros à la coopérative scolaire.

7. Tirage au sort des jurés appelés à figurer sur la liste préparatoire communale annuelle des jurés figurant sur la liste du jury criminel pour l'année 2016

Monsieur le Maire indique que comme chaque année le Conseil municipal doit procéder par tirage, au sort, à partir de la liste générale des électeurs de la commune, à l'établissement de la liste préparatoire annuelle des jurés. Cette liste est constituée d'un nombre de noms triples soit 9 noms de celui fixé par l'arrêté préfectoral du 3 avril 2015. La loi n'a pas précisé les modalités de tirage au sort mais celui-ci portera toujours sur la liste générale des électeurs de la commune, comme précisé par l'article L. 17 du Code électoral. Le tirage au sort se fera, comme l'an dernier, informatiquement par le biais d'un logiciel qui affichera de façon aléatoire 9 numéros compris entre 1 et 2383 (nombre d'électeurs inscrits sur la liste générale des électeurs de la commune). Les numéros tirés au sort sont :

N° 135	BENZ Grégory	Né le 16/09/1971 à AMIENS	5 rue du 11 novembre
N° 1780	MACHON LEMIRE Ginette	Née le 12/12/1929 à GOMMEGNIES	60 rue de l'Épinette
N° 78	BARATA Anthony	Né le 17/06/1983 à CAMBRAI	115 rue Jean Jaurès
N° 226	BOULINGUIEZ Marie-Ange	Née le 01/10/1962 à CAMBRAI	139 rue Jean Jaurès
N° 2852	RAUX Michel	Né le 10/11/1981 à DOUAI	48 rue du Marais
N° 2685	DANDOY Bradley	Né le 28/03/1995 à CAMBRAI	18 rue de l'Épinette
N° 789	DESORMAIS Jean-Pierre	Né le 20/02/1947 à WAMBAIX	45 rue Paul Lanchevin
N° 1196	GOLEMA Emelyne	Née le 17/12/1988 à CAMBRAI	273 rue Jean Jaurès
N° 2106	PONTEGNIE CAMBAY Lucie	Née le 17/01/1937 à LAMBERSART	56 rue de l'Épinette

8. Organisation et fonctionnement des accueils de loisirs sans hébergement de juillet et août 2015

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le succès que rencontrent chaque année les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) auprès des enfants et des parents. La Commission municipale des Sports, Loisirs, Jeunesse et le Bureau Municipal se sont réunis afin d'examiner les conditions de fonctionnement pour 2015 de ces ALSH. Cette année encore tout sera mis en œuvre afin que les enfants de la commune passent un excellent séjour. Monsieur le Maire donne ensuite à l'assemblée des modalités d'organisation et de fonctionnement des Accueils de Loisirs Sans Hébergement qui se dérouleront en juillet et août prochains.

En Juillet, un accueil de loisirs « maternelle » (de 2 à 6 ans) et un accueil de loisirs « adolescents – pré adolescents » (de 7 ans à moins de 16 ans) fonctionneront du lundi 6 juillet au vendredi 24 juillet 2015.

En Août, un accueil de loisirs « maternelle » (de 2 à 6 ans) et un accueil de loisirs « adolescents – pré adolescents » (de 7 ans à moins de 16 ans) fonctionneront du lundi 3 Août au vendredi 21 Août 2015.

Les vacances sportives seront organisées en Juillet et en Août (sous réserve du nombre d'inscrits) pour les enfants de 7 à 14 ans. Elles fonctionneront comme les autres structures en Juillet du lundi 6 juillet au vendredi 24 juillet 2015 et du lundi 3 Août au vendredi 21 Août 2015.

Les tarifs 2015 pour les inscriptions aux accueils de loisirs de Juillet et Août – repas non compris – pourront être fixés comme suit.

**le prix de l'inscription est en fonction du quotient familial C.A.F.
Tarifs en vigueur au 27 avril 2015**

Inscription pour une période de trois semaines					
Centres maternel de 2 à 6 ans et primaire de 7 à 16 ans : 14 jours			Centre sportif de 7 à 14 ans : 14 jours		
Quotient Familial C.A.F.	Enfant d'Escaudoevres ou scolarisé à Escaudoevres	Enfant d'une autre commune non scolarisé à Escaudoevres	Quotient Familial C.A.F.	Enfant d'Escaudoevres ou scolarisé à Escaudoevres	Enfant d'une autre commune non scolarisé à Escaudoevres
Jusqu'à 369 €	25,20 €	30,00 €	Jusqu'à 369 €	40,20 €	45,00 €
De 370 € à 499 €	42,00 €	54,00 €	De 370 € à 499 €	57,00 €	69,00 €
De 500 € à 700 €	54,00 €	72,00 €	De 500 € à 700 €	69,00 €	87,00 €
De 701 € à 999 €	60,00 €	111,60 €	De 701 € à 999 €	75,00 €	126,50 €
À partir de 1000 €	70,00 €	135,00 €	À partir de 1000 €	85,00 €	150,00 €

Les frais d'inscription devront être réglés avant le 30 juin 2015 à la réception de la facture.

Le règlement de la facture s'effectue par prélèvement automatique (après avoir rempli la demande) ou directement à la trésorerie de Cambrai (1 rue de la Paix de Nimègue) pour tout autre moyen de paiement.

Restauration		
Tarif pour un petit déjeuner lors des campings : 1,00 €		
Tarif pour un enfant	Maternel	2,44 €
	Primaire et sportif	2,70 €
Tarif pour plusieurs enfants mangeant à la cantine	Maternel	2,28 €/enfant
	Primaire et sportif	2,55 €/enfant
Frais de garderie de 8 h à 9 h et de 17 h à 18 h	Prix de l'heure forfaitaire	1,00 €

Tout quart d'heure de garderie commencé est dû.

L'encadrement pour chacun des accueils de loisirs sans hébergement sera assuré par 1 directeur (ou 1 directrice) diplômé (e) et un directeur (ou directrice) adjoint (e).

La rémunération du personnel d'encadrement sera établie comme l'an dernier en fonction du barème suivant, en tenant compte des rémunérations attribuées dans les autres Collectivités et sur les conseils de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. Les rémunérations sont nettes tout compris (frais de déplacement, heures supplémentaires ...)

• Directeurs	2 148.78 € net mensuel
• Directeurs adjoints	1 719.02 € net mensuel
• animateurs BAFA spécialisé	1 137.75 € net mensuel
• animateurs BAFA	738.66 € net mensuel
• animateurs stagiaires	687.41 € net mensuel
• animateurs non diplômés	636.16 € net mensuel
• Aides animateurs	296.49 € net mensuel

Monsieur le Maire demande ensuite au Conseil Municipal de se prononcer sur les modalités d'organisation et de fonctionnement des ALSH, telles que présentées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- adopte les modalités d'organisation et de fonctionnement des A.L.S.H du mois de juillet et août telles que présentées
- adopte les tarifs d'inscription pour les A.L.S.H de juillet et août tels que présentés
- adopte les tarifs de repas pour les A.L.S.H de juillet et août tels que présentés
- adopte le tarif applicable aux garderies pour les A.L.S.H tel que présenté
- dit que les crédits nécessaires au fonctionnement des A.L.S.H sont prévus au budget primitif de l'exercice 2015.

9. Fixation des tarifs de restauration scolaire, garderies périscolaires, aide aux devoirs en vigueur le 27 avril 2015 pour les scolaires, les ALSH, les périscolaires

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les tarifs de cantine n'ont pas été revalorisés depuis le passage à l'euro en 2002, il en va de même pour les heures de garderies périscolaires, les tarifs se rapportant aux accueils petites vacances ... Le bureau Municipal, la Commission des écoles – petite enfance et la Commission sports – loisirs – jeunesse ont décidé de revaloriser les divers tarifs à compter du 27 avril 2015. Les divers tarifs ont été fixés en fonction du quotient familial établi par la CAF.

Monsieur le Maire donne ensuite connaissance des propositions des nouveaux tarifs retenus par les Commissions municipales.

Restauration scolaire et accueils périscolaires

Tarifs en vigueur au 27 avril 2015		Prix du repas
Tarif pour un enfant	Enfant en maternelle	2,44 €
	Enfant en élémentaire	2,70 €
Tarif pour plusieurs enfants mangeant à la cantine	Enfant en maternelle	2,28 €/enfant
	Enfant en élémentaire	2,55 €/enfant

Accueil petites vacances – Accueil garderies périscolaires

Enfant d'Escaudœuvres ou scolarisé à Escaudœuvres

Quotient Familial C.A.F.	Le 1/4 heure de garderie	La 1/2 heure de garderie	La demi-journée	La journée
Jusqu'à 369 €	0,06 €	0,12 €	0,75 €	1,68 €
De 370 € à 499 €	0,11 €	0,22 €	1,35 €	2,80 €
De 500 € à 700 €	0,15 €	0,30 €	1,80 €	3,60 €
De 701 € à 999 €	0,20 €	0,40 €	2,00 €	4,00 €
À partir de 1000 €	0,25 €	0,50 €	2,33 €	4,67 €

Enfant d'une autre commune non scolarisé à Escaudœuvres

Quotient Familial C.A.F.	Le 1/4 heure de garderie	La 1/2 heure de garderie	La demi-journée	La journée
Jusqu'à 369 €	0,06 €	0,12 €	0,75 €	2,00 €

De 370 € à 499 €	0,11 €	0,22 €	1,35 €	3,60 €
De 500 € à 700 €	0,15 €	0,30 €	1,80 €	4,80 €
De 701 € à 999 €	0,25 €	0,50 €	3,72 €	7,44 €
À partir de 1000 €	0,50 €	1 €	22,70 €	

Tarifs aide aux devoirs

Horaires de fonctionnement	École élémentaire Irène et Frédéric JOLIOT-CURIE	De 16 h à 17 h
	École élémentaire Jean-Baptiste LEBAS	De 15 h 30 à 16 h 30
Frais d'étude surveillée	Prix de l'heure forfaitaire	1,00 €

Monsieur le Maire invite ensuite le Conseil Municipal à se prononcer pour valider ces nouveaux tarifs. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- adopte les nouveaux tarifs détaillés ci-dessus.

10. Contrat de maîtrise d'œuvre – VRD Rue du Marais

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le Conseil Municipal a par délibération en date du 25 mai 2007 confirmé le choix de la Commission d'appel d'offres et retenu le Bureau d'ingénierie Cible VRD en qualité de maître d'œuvre chargé de la réalisation des études de VRD de la rue du Marais. Le marché de maîtrise d'œuvre a été signé le 30 mai 2007. Cible VRD a réalisé une partie de la mission d'études et a présenté une première situation d'un montant de 6 996,60 euros qui a fait l'objet d'un règlement par mandat administratif n°2705 en date du 12 décembre 2007. Il s'avère que le bureau d'ingénierie Cible VRD a suspendu sa mission dans l'attente de la réalisation des travaux d'assainissement et de remplacement du réseau d'eau.

Monsieur le Maire indique que la législation prévoit que toute dépense non payée dans un délai de quatre ans à partir du premier jour de l'année suivant celle au cours de laquelle les droits ont été acquis est prescrite. Cependant les créanciers peuvent être relevés de leur prescription par délibération motivée du Conseil Municipal devenue exécutoire. Au cas présent, le Bureau d'ingénierie a repris l'établissement de l'avant-projet des travaux prévus dans la rue du Marais, il poursuit donc sa mission d'études pour laquelle il avait été désigné par le Conseil Municipal.

Monsieur le Maire invite ensuite le Conseil Municipal à se prononcer sur la nécessité de réaliser les prestations de Cible VRD et par conséquent d'autoriser le paiement des honoraires dus par la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (4 voix contre des élus d'une équipe pour gérer)

- confirme la nécessité de réaliser les prestations de Cible VRD et par conséquent d'autoriser le paiement des honoraires dus par la Commune.

11. Taxe Locale sur la Publicité Extérieure 2016

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 30 juin 2009, le Conseil municipal a instauré la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE). Cette taxe, issue de l'article 171 de la loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, est une imposition indirecte qui frappe les dispositifs publicitaires dans les limites du territoire communal. Il indique qu'il appartient à la collectivité de fixer par délibération, les tarifs applicables établis conformément aux articles L. 2333-9, L. 2333-10 et L. 2333-12 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) et dans la limite des tarifs plafonds, avant le 1er juillet d'une année pour application l'année suivante.

L'article L.2333-12 du CGCT dispose : « A l'expiration de la période transitoire prévue par le C de l'article L.2333-16, les tarifs maximaux et les tarifs appliqués sont relevés, chaque année, dans une proportion égale au taux de croissance de l'indice des prix à la consommation hors tabac de la pénultième année. » Ainsi, à compter du 1er janvier 2014, il est prévu une indexation annuelle automatique de l'ensemble des tarifs sur l'inflation.

Comme le rappelle le Ministre de l'Intérieur dans une circulaire de juillet 2013, le principe de libre administration des collectivités territoriales implique que les collectivités prennent une délibération pour les décisions financières et fiscales les concernant, même dans le cas où les évolutions tarifaires seraient prévues sur une trajectoire pluriannuelle par la loi.

Monsieur le Maire rappelle que le cabinet CTR qui est missionné par la Municipalité depuis la création de la TLPE recommande aux communes de délibérer annuellement sur les tarifs TLPE.

Pour l'année 2016, la fixation des tarifs TLPE doit faire l'objet d'une délibération du conseil municipal avant le 1er juillet 2015.

Pour rappel, les tarifs des années précédentes avaient fait l'objet d'arrêtés ministériels, les derniers en date ayant été pris le 10 juin 2013 et le 18 avril 2014.

Désormais, et à compter de 2015, par mesure de simplification, l'actualisation des tarifs maximaux de la TLPE ne fera plus l'objet d'un arrêté ministériel.

Pour l'exercice 2016, le taux de variation applicable aux tarifs de la TLPE sera de + 0,4 % (source INSEE).

Le tarif de référence pour l'année 2016 est de 15,40 €/m², pour les communes de moins de 50 000 habitants, les tarifs maximaux applicables pour 2016 doivent donc être les suivants :

S'agissant des enseignes :

- ↳ Exonération des établissements dont la superficie cumulée est inférieure à 7 m² ;
- ↳ 15,40 €/m² lorsque la somme des superficies taxables est supérieure à 7 m² et inférieure ou égale à 12 m² ;
- ↳ 30,80 €/m² lorsque la somme des superficies taxables est supérieure à 12 m² et inférieure ou égale à 50 m² ;
- ↳ 61,60 €/m² lorsque la somme des superficies taxables est supérieure à 50 m².

S'agissant des dispositifs publicitaires et des pré-enseignes :

- ↳ 15,40 €/m² pour les supports *non numériques* dont la surface est inférieure à 50 m² ;
- ↳ 30,80 €/m² pour les supports *non numériques* dont la surface est supérieure à 50 m² ;
- ↳ 46,20 €/m² pour les supports *numériques* dont la surface est inférieure à 50 m² ;
- ↳ 92,40 €/m² pour les supports *numériques* dont la surface est supérieure à 50 m².

Monsieur le Maire invite ensuite le Conseil Municipal à se prononcer sur l'actualisation des tarifs de la TLPE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- décide d'appliquer les tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure actualisés repris ci-dessus.

12. Vente à la SCI CFD Le Paon de l'immeuble sis à Escaudoevres 230 rue Jean Jaurès appartenant à la Commune

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la Commune est propriétaire de l'immeuble sis à Escaudoevres 230 rue Jean Jaurès cadastré AC n°612 pour une contenance de 96 centiares. Il expose ensuite que cet immeuble très vétuste a été mis en vente par la Commune. Une estimation a été demandée à la Brigade d'évaluations domaniales. La valeur vénale de ce bien libre d'occupation a été estimée à 38 000 euros avec une marge de négociation de l'ordre du 10%.

Monsieur le Maire indique ensuite que la CFD Le Paon, société civile immobilière dont le siège est 117 rue Romain Rolland à 59281 Rumilly en Cambrésis, s'est portée acquéreur de cet immeuble en vue de le rénover et de construire 2 appartements moyennant un prix de 25 000 euros. Cette proposition d'achat est tout à fait conforme au marché immobilier local.

Monsieur le Maire demande ensuite au Conseil Municipal de se prononcer sur cette vente, pour l'autoriser à signer l'acte notarié qui sera établi par Maître Dominique JACQUEMART, Notaire à Marcoing.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (4 voix contre des élus d'une équipe pour gérer)

- décide la vente amiable de l'immeuble sis 230 rue Jean Jaurès à 59161 Escaudoevres cadastré section AC n°612 pour une contenance de 96 centiares à la SCI CFD Le Paon dont le siège est 117 rue Romain Rolland à 59281 Rumilly en Cambrésis
- fixe le prix de vente de l'immeuble à 25 000 € en référence à l'estimation des domaines, au marché immobilier local, à l'état de vétusté dudit immeuble
- autorise son Maire à signer l'acte notarié qui sera établi par Maître Dominique JACQUEMART, Notaire établi à Marcoing 15 rue Roger Salengro
- dit que les frais d'acte et annexes découlant de cette vente sont à la charge de l'acquéreur
- dit que la recette correspondante sera inscrite au budget communal.

13. Vente succession Chatelain à la Commune d'Escaudoevres

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les membres de la succession de feu Monsieur Francis CHATELAIN ont décidé de mettre en vente l'immeuble sis à Escaudoevres 8 rue de Bouchain cadastré section AB n°327 pour une contenance de 5 ares 08 centiares et AB n°505 pour une contenance de 26 ares 39 centiares. La parcelle cadastrée AB n°327 est classée en zone UB au PLU et la parcelle cadastrée AB n°505 est classée en zone UL au PLU (emplacement réservé).

La décision de mise en vente par les héritiers a fait l'objet d'une déclaration d'intention d'aliéner (D.I.A.). Le prix de vente de la totalité de la propriété a été fixé à 83 000 euros. La Municipalité a décidé d'exercer son droit de préemption sur la parcelle cadastrée AB n°505, celle-ci étant classée en emplacement réservé au PLU puis a pris la décision d'acquérir la totalité du bien y compris l'immeuble bâti cadastré section AB n°327 pour une contenance de 5 ares 08 centiares. Une estimation a été demandée à la Brigade d'évaluations domaniales. La valeur vénale de cet ensemble immobilier, considéré libre d'occupation, a été fixée à 77 000 euros avec une marge de négociation de 10%. L'estimation des domaines est cohérente avec le prix vendeur.

Monsieur le Maire demande ensuite au Conseil Municipal de se prononcer sur l'acquisition amiable de cet immeuble et pour l'autoriser à signer l'acte notarié qui sera établi par Maître Laurent DOLE, Notaire à Cambrai.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (4 voix contre des élus d'une équipe pour gérer)

- décide l'acquisition amiable de l'immeuble sis à 59161 Escaudoevres 8 rue de Bouchain cadastré section AB n°327 pour une contenance de 5 ares 08 centiares et AB n°505 pour une contenance de 26 ares 39 centiares appartenant à la succession de feu Monsieur Francis CHATELAIN
- fixe le prix de vente de l'immeuble à 83 000 € en référence au prix vendeur figurant sur la Déclaration d'intention d'aliéner
- autorise son Maire à signer l'acte notarié qui sera établi par Maître Laurent DOLE, Notaire établi à Cambrai 1 Mail Saint Martin BP 9

- dit que les frais d'acte et annexes découlant de cette vente sont à la charge de l'acquéreur
- dit que les crédits correspondants à cette acquisition seront inscrits au budget communal.

14. Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Cambrai

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 16 mars 2015, le Conseil Communautaire de la Communauté d'agglomération de Cambrai a adopté les modalités de représentation des communes au sein du Conseil Communautaire afin de tenir compte des dispositions du nouvel article L.5211-6-1 du Code général des collectivités territoriales :

Commune dont la population est comprise :

- ↳ entre 0 et 999 habitants : 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant
- ↳ entre 1 000 et 2 999 habitants : 2 délégués titulaires
- ↳ entre 3 000 et 5 000 habitants : 3 délégués titulaires
- ↳ Ville de Cambrai : 40% du nombre total de délégués titulaires dans la double limite d'une part du nombre total de siège fixé au a) de l'article L.5211-6-1 du CGCT et plus largement de toutes dispositions du Code électoral et du CGCT.

Monsieur le Maire demande ensuite au Conseil Municipal de se prononcer sur cette modification statutaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- décide d'adopter les modalités de représentation des Communes au sein du Conseil communautaire prévues par le nouvel article L.211-6-1 du Code général des collectivités territoriales.

15. Nouvelles Activités Périscolaires – Convention à passer avec l'Harmonie Municipale

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Madame Claudine BOUQUET, membre de l'Harmonie Municipale, a été sollicitée pour intervenir dans le cadre des temps d'activités péri-éducatifs (NAP) dans les écoles élémentaires de la Commune. Monsieur le Maire précise que l'intervenante sera rémunérée par l'Harmonie Municipale d'Escaudoevres qui percevra en contrepartie de la Commune une subvention de 1 070 euros pour compenser les frais engagés par l'Harmonie Municipale (1 068,09 € pour 16 semaines d'intervention à 3 heures hebdomadaires soit 48 heures au coût horaire de 22,252 €).

Monsieur le Maire demande ensuite au Conseil Municipal de se prononcer pour l'autoriser à signer la convention de mise à disposition à passer avec l'Harmonie Municipale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- autorise son Maire à signer la convention avec l'Harmonie Municipale pour la mise à disposition de Madame Claudine BOUQUET qui interviendra dans les écoles dans le cadre des nouvelles activités périscolaires
- s'engage à verser une participation de 1 070 euros à l'Harmonie Municipale correspondant au coût supporté par l'association pour cette mise à disposition (48 heures à 22,252)
- dit que les crédits correspondants figurent au budget de la commune.

16. Assurance communale – Passation d'un avenant

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 31 mars 2011 le Conseil Municipal a autorisé son Maire à signer les pièces du marché à passer avec la compagnie d'assurance ALLIANZ représentée par Monsieur PRUVOT, agent général pour l'assurance multirisques Commune. Le coût de la prime avait été fixé à 23 655 euros conformément aux dispositions prévues au marché.

Monsieur le Maire précise que la cotisation annuelle peut évoluer en fonction d'un certain nombre de paramètres et notamment le niveau de sinistralité La prime d'assurance est ainsi passée de 23 655 euros en 2011 à 39 434,90 euros en raison du nombre important de sinistres enregistrés sur les derniers exercices.

Monsieur HODENT, Trésorier Municipal, demande au Conseil Municipal de passer et voter un avenant d'un montant de 15 779,90 euros dû à la compagnie d'assurance au titre de l'exercice 2015.

Monsieur le Maire demande ensuite au Conseil Municipal de l'autoriser à signer l'avenant n°1 au contrat d'assurance multirisques Commune à passer avec la compagnie d'assurance ALLIANZ représentée par Monsieur Éric PRUVOT, Agent général – 6 place Jean Jaurès – 59129 AVESNES-LES-AUBERT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- autorise son Maire à signer l'avenant n°1 au contrat d'assurance signé le 31 mars 2011 à passer avec la compagnie d'assurance ALLIANZ représentée par Monsieur Éric PRUVOT, Agent général
- cet avenant fait passer le montant du marché initial de 23 655 euros à 39 434,90 euros
- dit que les crédits figurent au budget 2015 de la commune.

17. Révision du tarif de location des salles communales

Monsieur le Maire rappelle que les tarifs de location des salles municipales ont été fixés par délibération du Conseil Municipal en date du 31 mars 2011.

Il indique à l'assemblée qu'il convient d'apporter quelques modifications aux tarifs actuellement en vigueur ainsi qu'aux conditions de location. C'est ainsi qu'il sera réclamé aux utilisateurs bénéficiant de la gratuité d'une salle une somme forfaitaire « charge location gratuite », il sera également réclamé une participation lorsque le personnel communal sera mis à disposition de l'utilisateur pour une manifestation. Enfin, les associations locales pourront bénéficier d'une mise à disposition d'une salle à titre gratuit une fois par an, à demi-tarif pour une seconde manifestation, à plein tarif pour les suivantes.

Monsieur le Maire donne ensuite lecture à l'assemblée des propositions de tarif de location des salles communales et matériels.

TARIFS DE LOCATIONS DES SALLES COMMUNALES ET MATERIELS

Bâtiments	Salles	Locations	Tarifs Résidents	Tarifs Extérieurs	
Centre Benoît FRACHON	Salle restaurant	Salle + cuisine + vaisselle	230 €	350 €	
		Vin d'honneur	165 €	220 €	
		Chauffage	44 €	55 €	
		Réunion	22 €	44 €	
		Nettoyage le cas échéant	33 €	54 €	
		Charges location gratuite	50 €	100 €	
	Salle scène	Salle + vaisselle	196 €	350 €	
		Vin d'honneur	165 €	220 €	
		Chauffage	22 €	44 €	
		Réunion	22 €	44 €	
		Nettoyage le cas échéant	22 €	44 €	
		Charges location gratuite	25 €	50 €	
	Véranda	Vin d'honneur	44 €	88 €	
		Nettoyage le cas échéant	10 €	15 €	
		Charges location gratuite	25 €	50 €	
	Centre Benoît FRACHON	Foyer 3° âge	Salle + cuisine + vaisselle	196 €	300 €
			Vin d'honneur	110 €	154 €
			Chauffage	22 €	44 €
Réunion			22 €	33 €	
Nettoyage le cas échéant			22 €	44 €	
Charges location gratuite			25 €	50 €	
Arrière salle	Réunion	11 €	22 €		
Salle Louis ARAGON	Salle + cuisine + vaisselle	196 €	350 €		
	Vin d'honneur	110 €	165 €		
	Chauffage	22 €	33 €		
	Réunion	22 €	33 €		
	Nettoyage le cas échéant	33 €	54 €		
	Charges location gratuite	25 €	50 €		
Salle POLYVALENTE	Vin d'honneur	200 €	300 €		
	Petite salle + vaisselle	250 €	400 €		
	Grande salle + vaisselle	1 800 €	3 000 €		
	Sono	200 €	300 €		
	Lumières	200 €	300 €		
	Nettoyage petite salle le cas échéant	50 €	75 €		
	Nettoyage total le cas échéant	150 €	250 €		
	Charges location gratuite	250 €	500 €		

Bâtiments	Salles	Locations	Tarifs Résidents	Tarifs Extérieurs	
MATERIELS ET DIVERS	Matériels supplémentaires	Location Table	/	5 €	
		Location Chaise	/	1 €	
		Grille	/	2 €	
	Agent requis	Grande salle	/	/	
	Agent demandé	Selon détail ci-dessous			
		L'heure de jour	15 €	15 €	
		L'heure de nuit et samedi	20 €	20 €	
		L'heure dimanche jour	30 €	30 €	
	L'heure dimanche nuit	40 €	40 €		
Remplacement matériel et vaisselle détériorés	Table	100 €			
	Chaise	50 €			
	Grille	50 €			
	Verres et tasses à café	2 €			
	Assiettes et sous-tasses	2 €			
	Couverts	1 €			
	Autres (plats, ustensiles ...)	10 €			

Conditions particulières :

- Les associations locales (loi 1901) subventionnées peuvent bénéficier d'une réservation gratuite par an, demi-tarif pour la seconde, plein tarif pour les suivantes.
- Une caution de 150 € (vin d'honneur), 200 € (repas ou exposition) pour les salles ordinaires et 500 € (vin d'honneur), 1.000 € (repas ou exposition) pour la salle polyvalente sera exigée à chaque location, même gratuite. Dans tous les cas un formulaire officiel (accompagné de la convention de location ou de prêt de salle, s'il y a lieu de la convention de prêt de matériel et du règlement), remis par les services de la mairie et dûment rempli sera accompagné d'une assurance responsabilité civile à jour.
- Les bris de vaisselles et de matériels ainsi que les dégradations intérieures et extérieures seront facturés après constat, dans tous les cas après constat.
- Les salles non reprises dans ce listing ne pourront faire l'objet d'une location qu'après décision, au coup par coup, du Bureau Municipal ou du Maire.
- En cas de nuisances, événements particuliers, dégradations, la location ou le prêt pourront être refusés au locataire pour une période laissée à l'appréciation des Elus. En semaine, l'extinction des feux est obligatoire à 1 heure du matin, le week-end à 4 heures du matin.
- La location comprend l'occupation des salles louées, les sanitaires, avec les suppléments souhaités (vaisselle, chauffage, nettoyage, etc.) les tables et les chaises à hauteur maxi de la capacité de la salle.
- Le locataire payant ou gratuit devra fournir les consommables (papier toilette, serviettes, nappes, produits d'entretien, etc.) qui ne sont pas compris dans la location ou le prêt.
- Pour les expositions, les grilles, les tables, les chaises... devront être réservées à la signature de la convention de location ou de prêt.
- Les besoins en personnel communal pour installation et décoration des salles devront être également être prévus et réservés à l'avance, ils seront facturés au tarif en vigueur.
- Les salles et cuisines mises à disposition sont en bon état. Toute panne, ou dégradation, consécutive à une mauvaise utilisation sera facturée à hauteur du devis de réparation à la charge du locataire s'il n'y a pas de couverture possible de l'assurance du locataire. (Que ce soit une location payante ou attribuée gratuitement)
- La présence d'un agent communal habilité est obligatoire dans la salle polyvalente. Les matériels de sonorisation et d'éclairage doivent obligatoirement être manipulés par du personnel communal, Toute détérioration sera à la charge du locataire ou de l'emprunteur (location gratuite ou payante). Le temps de présence du personnel communal sera facturé selon le barème en vigueur.

- La vaisselle et matériels détériorés seront automatiquement facturés au tarif ci-dessus contre reçu.
- La vaisselle sera rendue propre. Les ustensiles remis sales et cassés dans les cartons seront facturés au tarif ci-dessus pour la casse et 20 € pour le lavage.
- Le chèque de caution (location payante ou gratuite) ne sera rendu qu'après l'établissement de l'état des lieux fait par le responsable des salles.
- Les grosses dégradations aux bâtiments feront l'objet d'un devis de réparation. Le montant du préjudice sera à la charge exclusive du locataire (location payante ou gratuite).

Monsieur le Maire demande ensuite au Conseil Municipal de se prononcer sur l'adoption de ces propositions tarifaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- adopte les tarifs de location des salles communales et matériels tels que présentés
- dit que les recettes correspondantes seront affectées aux comptes 752 (location), 758 (vaisselle et nettoyage), 70878 (chauffage) du budget communal.

La séance est levée à 20 heures 30.